

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AE250

présenté par

M. Lecoq, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Dufrègne,  
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE PREMIER

#### CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

A la deuxième phrase de l'alinéa 38, substituer aux mots :

« la croissance économique inclusive et durable »,

les mots :

« le développement humain, et la protection de la planète et de ses ressources ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme de « croissance économique » est trop dangereux pour être acceptable dans ce « cadre de partenariat global » : nous voyons quotidiennement, avec le dérèglement climatique ce qu'engendre l'obsession de la croissance du produit intérieur brut dans le monde. Il est par conséquent préférable de le remplacer par l'idée de développement humain, faisant référence évidemment à l'indice de développement humain.